

Conservation du CC en seconde session :

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

Note minimale permettant la
compensation au sein d'une UE :

Modalités de contrôle des connaissances : Diplôme d'établissement (DE) "Passeur en éducation"

Responsable.s Laure LAFAGE

DIPLÔME PROPOSÉ UNIQUEMENT EN FORMATION CONTINUE

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)		Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
			CC	CP	ET	CP	ET			
UE module 1			CC	CP	ET	CP	ET			
FOED9107	Comprendre et mobiliser les recherches en éducation		non	non	100 %	non	Ecrit	2	Évaluation commune pour les modules 1, 2, 3. Il s'agit d'un écrit de 4 pages permettant au candidat de mobiliser des apports théoriques pour comprendre des situations de travail de son contexte professionnel. Il n'y a pas de seconde session pour cette évaluation. Les écrits non validés doivent être repris lors de la première session à partir d'un retour écrit des évaluateurs	pas de deuxième session
FOED9304	Temps complémentaire module 1		non	non		non		2		
UE module 2			CC	CP	ET	CP	ET			
FOED9110	Analyser le travail enseignant : outils et démarche en formation		non	non	100 %	non	Ecrit	2		
FOED9111	Concevoir et mobiliser des outils adossés à la recherche dans des contextes d'interventions, d'accompagnements.		non	non		non		2		
FOED9106	Temps complémentaire module 2		non	non		non				
UE module 3			CC	CP	ET	CP	ET			
FOED9105	Faciliter la conduite de travaux collaboratif en contexte de recherches partenariales		non	non	100%	non	Ecrit	2		
FOED9305	Temps complémentaire module 3		non	non		non		2		
UE module 4			CC	CP	ET	CP	ET			
FOED9201	Séminaires et rédaction d'un écrit réflexif		non	non	100 %	non	Pour valider le module 4, chaque candidat doit rédiger individuellement un écrit réflexif d'une trentaine de pages. Cet écrit fait l'objet d'une soutenance en présence d'un jury. Les candidats ayant eu moins de 10/20 sont invités à représenter un écrit en session 2.	26	identique session 1	37

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.